Chinon Actus

VILLE DE CHINON — N° 1 | Février 2021

Plus proche de vous, plus dynamique, plus interactif : Chinon Actus, votre nouveau rendez-vous !

Quoi de plus important que de garder le lien ! Ce lien si fragile qui, on l'a vu, avec ces phases successives de confinements, nous retire toute possibilité d'interaction sociale. Alors, ne pouvant pas nous réunir pour échanger, l'équipe municipale choisit de venir vers vous. L'idée ? Vous tenir informés régulièrement des actualités à chaud, des travaux en cours, des informations importantes à connaître. Il vient compléter notre rendez-vous trimestriel du magazine municipal. Et tout ceci, toujours dans l'esprit de vous impliquer dans la vie municipale ... car nous sommes tous des acteurs du bien-vivre à Chinon !

Jean-Luc Dupont, Maire de Chinon & Président de la CCCVL, a inauguré la Maison Cœur de Ville, en présence de Monsieur le Sous-Préfet, Michel Robquin, Madame la Sénatrice, Isabelle Raimond-Pavéro, Madame la Députée, Fabienne Colboc, nos partenaires et chambres consulaires.

La Maison Cœur de Ville : un lieu d'accueil et d'échanges

La Maison Cœur de Ville a ouvert ses portes au 1 rue Voltaire, dans les anciens locaux de la Police Municipale. Nous vous invitons à prendre part au Chinon qui se dessine... Cette Maison est un lieu d'échanges pour vous informer sur le programme Action Cœur de Ville, les projets en cours, ceux à venir.
Vous êtes propriétaires et avez des projets de travaux ? Nos partenaires sont là pour vous renseigner sur les aides possibles. Vous avez un projet d'installation commerciale ? Nous sommes là pour vous guider à trouver le lieu idéal, les démarches à réaliser, les étapes pour réussir votre installation.

Ouverture les lundi, mardi et jeudi de 14h30 à 17h.
Renseignements : Fabien Morin 07 57 46 90 35.

Noël en Rabelaisie, une action couronnée de succès

L'action «Noël en Rabelaisie» a remporté un vif succès. Plus de 140 commerçants, artisans et viticulteurs étaient partenaires ! Initiée dans le cadre du Plan de Relance Territorial, la CCCVL a déjà reçu de nombreux pass ... et prépare les envois en retour des bons d'achats ! Vous avez jusqu'au 15 février pour renvoyer vos pass à la Communauté de Communes Chinon Vienne et Loire, au 32 rue M.Vignaud, 37420 Avoine. Dès que vous recevrez vos bons d'achat, vous pourrez continuer de réaliser vos achats chez nos commerçants partenaires ! La liste des commerçants reste disponible sur chinon-vienne-loire.fr

En bon Rabelaisien que nous sommes ... consommer local, c'est vital !

«Commerces en Rabelaisie», cette action, portée par la CCCVL, permet de rendre visible les commerces de proximité et producteurs et d'encourager ainsi les habitants de Chinon et de sa région à consommer local. 170 commerçants sont ainsi répertoriés sur les 19 communes du territoire sur le site chinon-vienne-loire.fr
La carte interactive des commerces vous permettra de rester informés des horaires d'ouverture, des services proposés, etc. en fonction des annonces gouvernementales liées au COVID-19.

Vous aider à réhabiliter vos logements anciens ou vacants : une priorité !

La Ville de Chinon, l'Etat, la CCCVL et l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) ont associé leurs moyens et leurs efforts pour réaliser deux opérations programmées : l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU). L'objectif ? Améliorer l'habitat ancien, rénover les façades, lutter contre les logements vacants ... A travers ces deux opérations, des aides peuvent être attribuées aux propriétaires pour la réalisation de travaux de réhabilitation. N'hésitez pas à vous renseigner à la Maison Cœur de Ville.

Quai Pasteur : les chicanes modifiées après concertations

Depuis plus de 5 ans, des chicanes mobiles ont été mises en place sur le quai Pasteur pour ralentir la vitesse de circulation, ce qui était le souhait en particulier des riverains. Cet objectif a été rapidement atteint avec les trois quarts des véhicules respectant la limitation contre moins du quart avant.

Les travaux indispensables de réfection complète des réseaux d'eau et d'assainissement sur le quai ont été ensuite programmés avec le Conseil Départemental.

La crise sanitaire a engendré des retards dans les discussions avec les riverains. Cependant, après échanges avec eux, un projet de configuration définitive a pu être mis en place, pour test, au milieu du mois de janvier. Le nombre de chicanes a été réduit et des dispositifs de plateaux ralentisseurs sont envisagés.

L'objectif est désormais de finaliser les discussions avec les riverains et de programmer les travaux en concertation avec le Conseil Départemental. Un montant élevé restera à la charge de la ville, malgré le statut de route départementale.

Le repas des aînés reporté

Nous avons été contraints, bien malgré nous, de reporter le «repas des aînés» . Nous espérons de tout cœur pouvoir organiser ce moment convivial **le dimanche 11 juillet** à 11h30 à l'Espace Rabelais. Nous vous confirmerons cette date en fonction de l'évolution des mesures sanitaires.

Vaccination COVID : mode d'emploi

>> Prenez rendez-vous sur doctolib.fr ou appelez le 08 05 02 14 00.
>> Le jour de votre convocation, rendez-vous à l'espace Descartes au Centre Hospitalier du Chinonais à Saint-Benoît-La-Forêt et munissez-vous de votre carte vitale et d'un stylo.
>> Sur place, vous êtes accueillis par un médecin.
>> Remplissez le questionnaire donné à votre arrivée.
Le dossier est validé par le médecin qui vérifie votre éligibilité et enregistre l'acte.
>> Vous êtes conduits dans un autre espace d'attente.
>> Un(e) infirmièr(e) vient vous chercher et vous vaccine.
>> Vous êtes orientés vers une autre salle d'attente où vous devez rester entre 15 et 30 min afin de vérifier la bonne tolérance du vaccin.
>> Vous repartez avec un document attestant de votre vaccination qui précise le site d'injection et la date à respecter pour le rappel.

Récupérez vos sacs-poubelles

Comme vous le savez, la propreté de l'espace public nous concerne tous. Ainsi, la distribution des sacs-poubelles s'est effectuée tout au long du mois de janvier. Si toutefois vous ne les avez pas récupérés, il est encore possible de le faire auprès des Services Techniques, 46 rue Gustave Eiffel à Chinon (zone plaine des Vaux) du lundi au vendredi de 8h à 8h30.

Retrouvez toutes nos actualités sur le site de la mairie : www.ville-chinon.com
Contact : Mairie de Chinon - 02 47 93 53 00.

Dépôt légal : Février 2021